

<http://sueducation92.ouvaton.org/spip.php?article783>



Grève au lycée Maupassant de Colombes : revendications pour les agents techniques (lettre au proviseur)



- AGENT-E-S TECHNIQUES
Date de mise en ligne : mercredi 27 février 2013

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Colombes, le mercredi 27 février

Les personnels du lycée Maupassant de Colombes
Avec le soutien des sections locales de la CGT educ, du SNES-FSU, de SUD
A Monsieur le Proviseur

Monsieur le Proviseur,

Vous trouverez ci-dessous les revendications pour lesquelles nous voulons une réponse et des engagements écrits afin que les difficultés qui sont à l'origine du conflit du travail que connaît l'établissement soient résolues et que les personnels techniques puissent effectuer de façon réglementaire et sereine leurs missions.

1) Les revendications sont les suivantes :

- Gestion du personnel technique dans le respect de la dignité de la personne, des droits et des statuts des personnels, arrêt des pratiques vexatoires et d'intimidation vis-à-vis des agents
- Ne pas redistribuer le travail des absents aux agents présents ;
- Intervenir immédiatement auprès de la région pour demander des remplaçants en cas d'arrêt maladie d'un agent
- Laisser le Cahier d'Hygiène et de Sécurité disponible en permanence à la loge ;
- Ne pas imputer d'heures de rattrapage en cas d'arrêt de maladie ;
- Accorder le rattrapage complet des heures du samedi ;
- Obtenir un décompte précis par agent sur le reliquat d'heures supplémentaires non récupérées des années précédentes. Etablir pour chaque agent un planning précis de récupération des heures supplémentaires.
- Etablir pour chaque agent un planning de travail précis en utilisant l'outil de gestion préconisé par la région
- Donner les moyens aux personnels en poste à la cuisine de mettre en oeuvre les réglementations qu'on leur demande d'appliquer
- r
- Informer les agents des formations et concours proposé par la Région pour qu'ils puissent choisir.
- Restaurer le dialogue sous la responsabilité du chef d'établissement
- Demander un agent supplémentaire en cuisine
- Mise en place d'un comité de suivi

2) Problèmes matériels auxquels il faut aussi remédier :

- absence de lumière dans les sanitaires de l'infirmierie depuis un an
- manque de chauffage dans le nouveau local des agents (vestiaire hommes) et dans les secrétariats ;
- respect d'une température correcte dans l'ensemble des locaux de l'établissement pour permettre aux personnels et aux élèves de travailler dans des conditions décentes
- ordinateurs en état de marche dans le local des agents ;
- pas d'eau chaude au gymnase

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de nos salutations respectueuses.